

ATELIER MEMOIRE TECHNIQUE - 1ERE PARTIE : REUSSIR SON MEMOIRE TECHNIQUE - A DISTANCE ¹⁰³⁸

Objectifs

- Connaître les obligations des Acheteurs publics et des entreprises sur l'offre économique la plus avantageuse (Mémoire Technique)
- Réaliser une trame de mémoire technique adaptée à son activité et personnalisable en moins de 3 minutes à chaque nouveau marché

Public Visé

Responsables d'entreprises, responsables commerciaux, chargés d'affaires, assistantes commerciales, toutes personnes en charge de la rédaction des offres de marché.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

- L'apprenant dispose d'un poste informatique équipé de WORD 201 et plus, tableur, PDF et d'un navigateur web à jour
- L'apprenant dispose sur un support numérique (clé USB) son mémoire technique format WORD, photos, logo, papier en-tête, ...
- Le PC doit être équipé d'un micro et de haut-parleur (si non, il est conseillé d'utiliser un casque audio prise jack ou USB)
- Une webcam (facultatif mais vivement conseillé)
- Une adresse mail consultable

Parcours pédagogique

Contexte :

Les préconisations de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) dans le choix d'un candidat

1- Le donneur d'ordre / le pouvoir adjudicateur :

- Les critères de sélections des candidatures
- Les critères de sélections des offres
- Le déroulement de l'analyse d'une offre

2- L'analyse des pièces du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :

- Quel est le besoin du Maître Ouvrage ?
- Quelles sont ces attentes ?
- Le mémoire Technique est-il imposé ou libre ?
- Le Mémoire Technique est-il contractuel ?

3- Comment construire un Mémoire Technique simple, rapide et efficace ?

- Les objectifs du Mémoire Technique
- Les points clefs à mettre en évidence
- Quelle doit être la présentation de mon Mémoire Technique ?
- Comment mettre en avant les avantages de mon offre ?

Cas pratique : A partir d'exemples et d'exercices, l'apprenant disposera d'une méthode de travail permettant de réaliser des trames de Mémoire Technique rapide et efficace



Méthodes et moyens pédagogiques

- Tour de table collectif avec l'intervenant
- Alternance d'apport théorique et mise en situation
- Evaluation des acquis à partir d'un quizz d'entrée / sortie
- Evaluation de satisfaction complétée par les participants à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation basée sur des exercices
- Attestation d'assiduité établie à partir des feuilles d'émargement

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation, ...) Veuillez contacter la Référente Handicap Mme Julia Berenger 04 90 59 49 22 Julia.berenger@ecirtp.fr

Effectif

De 3 à 7 Personnes



Contactez-nous !

Valérie CINTAS
Assistante commerciale

Tél. : 0490594648
Mail : valerie.cintas@ecirtp.fr